

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie
Herausgeber: Service archéologique de l'Etat de Fribourg
Band: 18 (2016)

Nachruf: Hans Georg Bandi (1920-2016)
Autor: Buchillier, Carmen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

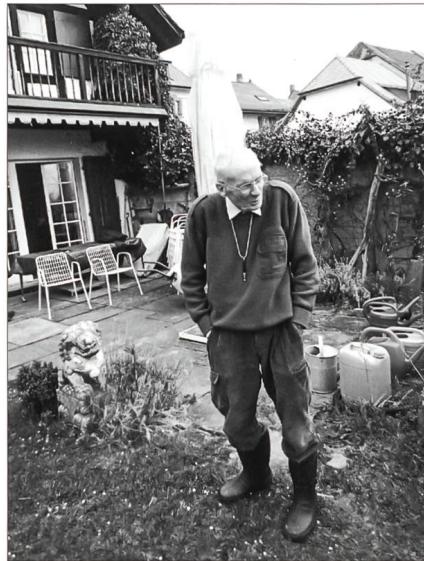
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hans Georg Bandi (1920-2016)

Nous ne saurions conclure ce 18^e volume de nos Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise sans une pensée émue pour le professeur Hans Georg Bandi, décédé le 5 février dernier à Berne. Né en septembre 1920, celui qui fut, entre autres, professeur de Préhistoire à l'université de Berne publia en 1947 sa thèse, bilan du Paléolithique final en Suisse, intitulée «Die Schweiz zur Renntierzeit». A cette époque déjà, Hans Georg Bandi était en contact avec Fribourg puisque son directeur de thèse n'était autre que le professeur Hugo Obermaier, qui enseigna jusqu'en 1946 à l'université de Fribourg.

Nous pourrions mettre l'accent sur ce personnage fasciné par les habitats et les cimetières esquimaux, sur cet homme très ouvert qui noua de nombreux contacts, sa vie durant, avec des confrères des pays d'Europe de l'Est et d'Alaska. Mais tout en relevant brièvement le cursus exemplaire de Hans Georg Bandi, tour à tour doyen de la Faculté des lettres de l'université de Berne, conservateur du Musée historique de Berne et co-fondateur de la Fondation Suisse-Liechtenstein, nous vous renvoyons, chères lectrices, chers lecteurs, à la nécrologie détaillée qu'a rédigée Michel Egloff (AAS 99, 2016, 271-272) et qui est consacrée au parcours de vie de ce brillant archéologue et grand communicateur.

Hormis les contacts professionnels qu'il a entretenus avec son ancienne étudiante, Hanni Schwab, le professeur Bandi a tissé des liens privilégiés avec le Vully fribourgeois, en particulier avec Môtier, faisant profiter de ses conseils avisés et de ses multiples compétences l'Association Pro Vistiliaco dont il fut proclamé membre d'honneur en 2005. L'ancien colonel Bandi se montra particulièrement disponible et intéressé par la construction, en marge d'Expo.02, de la réplique grandeur nature



d'un tronçon de rempart celtique par une troupe de génie de l'armée, en contrebas du sommet du Mont Vully.

Jouissant d'une grande influence au sein de divers milieux décisionnels du pays et doté d'une énergie peu commune qu'il mit au service de l'archéologie, H. G. Bandi travailla à réunir les fonds dévolus aux fouilles dans le grand projet intercantonal dont il apprit la planification au début des années 1950: la deuxième Correction des Eaux du Jura. C'est ainsi qu'en 1955, les cinq cantons de la région des Trois-Lacs concernés par ces travaux de régulation des eaux en amont et en aval des lacs de Morat, Neuchâtel et Biel – Fribourg, Vaud, Berne, Neuchâtel et Soleure – validèrent le montant de Fr. 420'000.- pour que puissent être fouillés et documentés les nombreux sites archéologiques touchés dans le périmètre du projet, notamment dans le Seeland. Il contribua également à la nomination de la Lacoise Hanni Schwab au poste de responsable archéologique du projet.

Sa force de conviction, il l'employa par la suite à convaincre les conseillers fédéraux Philipp Etter, puis Hans Peter Tschudi à la concrétisation de la décision émise par le Conseil fédéral le 13 mars 1961, donnant

une assise à la prise en charge financière, par la Confédération, des fouilles archéologiques nécessitées par les travaux de construction du réseau autoroutier national. C'est qu'en vue de l'Exposition nationale de 1964 à Lausanne, notamment, les premiers travaux sur les tronçons du réseau autoroutier de Suisse allaient être entamés sur la A1! Ce dispositif impliqua la mise en place d'une Commission de surveillance du service archéologique spécialisé pour la construction des routes nationales (die Aufsichtskommission der Archäologischen Zentralstelle für Nationalstrassenbau, AZN). Cette Commission fut assumée par le secrétariat général de l'association Archéologie Suisse (aujourd'hui Association suisse de Préhistoire et d'archéologie) basée à Bâle, tandis que sa présidence fut dévolue à un représentant de la Conférence suisse des archéologues cantonaux. Comme tant d'autres régions traversées par ces voies rapides, le canton de Fribourg a bénéficié dans une large mesure des retombées de l'engagement financier fédéral avec les premiers travaux sur la A12 (Singine – Sarine – Gruyère – Veveyse), puis les fouilles du tronçon fribourgeois de la A1 reliant la rive sud du lac de Neuchâtel (Cheyres) au Moratois (Kerzers).

C'est à cette aune que nous sommes toutes et tous reconnaissants à l'infatigable professeur Bandi qui sut tisser, au niveau politique et académique, les liens propres à la création du cadre institutionnel qui a permis la professionnalisation de l'archéologie dans la plupart des cantons suisses, et dans celui de Fribourg en particulier.

Nous nous joignons à tous les acteurs de l'archéologie en Suisse pour saluer l'engagement sans faille de cette attachante personnalité.